

Éditorial : à quoi joue la FSU ? (bis)

Mardi 15 octobre dernier, l'intersyndicale CGT/FSU/FO/SUD appelait à défendre nos retraites. Des manifestations étaient prévues entre autre à Marseille à 10 h 30.

Le Rectorat avait programmé ce jour là à 9 h 00 (avant la décision de manifester prise par l'intersyndicale) une réunion sur une charte numérique dans l'académie d'Aix Marseille.

La FNEC – FP – FO (notre fédération) a envoyé par mail une demande de report de cette réunion au regard de l'actualité sociale. Le SNETAA – FO Aix Marseille a fait la même demande lors d'un groupe de travail le 11 octobre 2013.

Mais la FSU Aix Marseille a tenu à ce que cette réunion ait lieu...et elle a eu lieu à la grande satisfaction du Rectorat.

Cela en dit long sur l'importance accordé à la défense des retraites par les dirigeants de la FSU Aix Marseille.

Mais, cela crée en plus une jurisprudence qui indique clairement que l'on peut (on doit ?) assister à une réunion lorsqu'il y a une grève.

Ce n'est pas la position du SNETAA – FO, ce n'est pas la position de la FNEC – FP – FO. Chacun en tirera les conséquences.

Pour la petite (toute petite) histoire, la réunion en question n'a débouché sur rien...

Une charte numérique nationale serait en préparation...

Mais on aura compris que la FSU Aix Marseille souhaite « contrôler » les envois de courriels sur la messagerie professionnelle. L'administration souhaite les réglementer...

Pour nous, il ne faut pas que tout cela soit une atteinte au droit syndical...

Le Coin des CAPA

Mutation inter-académique

Comme chaque année, le SNETAA - FO d'Aix Marseille organise des réunions pour les mutations inter-académiques **ouvertes à tous** avec des commissaires paritaires qui siègent en CAPA :

le mercredi 20 novembre 2013 à partir de 14 h à l'UD FO des Bouches du Rhône, Vieille Bourse du Travail, Place Léon Jouhaux, 13001 **Marseille** (dessus métro Noailles, sortie des Capucins)

le mercredi 20 novembre 2013 à partir de 14 h à l'UD FO du Vaucluse 20, avenue Montclar 84 000 **Avignon**

le mercredi 20 novembre 2013 à partir de 14 h 30 à l'UD FO des Hautes Alpes, 3, rue David Martin 05000 **Gap**

Congé de formation

Le serveur académique permettant de s'inscrire à un congé de formation est ouvert depuis le lundi 7 octobre 2013 et fermera le mardi 13 novembre 2013.

Nous vous conseillons de vous y inscrire pour plusieurs raisons :

- la première c'est qu'il faut environ 5 demandes consécutives pour l'obtenir et donc même si vous la demandez pour la première fois cette année, vous ne l'obtiendrez pas mais vous cumulerez des points pour les années à venir.
- La seconde tient au fait que si peu de professeurs demandent ce congé, le Ministère en déduira qu'il est obsolète et le supprimera
- la troisième est mathématique : plus des PLP le demanderont, plus il y aura des PLP qui l'obtiendront. En effet, tous ceux qui ont obtenu un congé formation l'avaient demandé !

N'hésitez pas à nous contacter et à diffuser autour de vous.

Vous pouvez accéder au site à l'adresse suivante :

<https://appli.ac-aix-marseille.fr/conform>

Il vous faudra votre identifiant (généralement l'initiale de votre prénom suivie de votre nom) et votre mot de passe (généralement votre NUMEN).

N'hésitez pas à nous contacter (snetaaaix@free.fr)

Le point après le Comité Technique Académique (CTA)

Le CTA est une réunion présidée par le Recteur correspondant à un « Conseil d'Administration » académique.

Il y a donc eu un CTA le jeudi 17 octobre 2013, l'ordre du jour principal étant le bilan de rentrée (effectifs, affectations, orientations...) tout secteur confondu (primaire, collèges, lycées GT, lycées professionnels...)

Comme à l'accoutumé, la voie professionnelle a été la cible de critiques de la part de la FSU Aix Marseille ainsi que le dénote le compte rendu affiché après la réunion sur leur site :

« Concernant la voie professionnelle, les indicateurs font apparaître que la réforme du bac pro 3 ans laisse beaucoup d'élèves sur le bord de la route, avec une explosion du décrochage et une chute importante du taux de réussite aux examens ou du taux de poursuites d'étude. »

Cette affirmation est fautive. Le représentant du SNETAA – FO au CTA l'a dénoncé chiffres en main (voir ci dessous) **et personne ne l'a contredit en séance.**

Alors soit il s'agit au mieux d'incompétence, au pire de manipulation et entre les deux de propagande. Connaissant les éminents professeurs de mathématiques au sein de la FSU, nous écartons la première supposition.

Au final, cette situation est du déjà vu. En 1985, lors de la création du Bac Pro, les mêmes étaient vent debout pour critiquer le bac professionnel, le qualifiant de « bac canada dry »...Quelle vision de l'avenir !

Au delà de la position personnelle de chacun d'entre nous sur la Rénovation de la Voie Professionnelle, nous sommes persuadés que les PLP (et les nombreux contractuels qui travaillent en LP/SEP/SEGPA/EREA) ont fourni tous les efforts possibles pour ne laisser personne « au bord de la route ». C'est ce que les élus du SNETAA – FO disent à chaque fois qu'ils assistent à une réunion au Rectorat.

C'est pour cette raison essentielle que nous demandons à ce que les LP/SEP/SEGPA/EREA soient classés « éducation prioritaire ».

Statistique fournie par l'administration concernant les décrocheurs.

Années	Décrocheurs	En Collèges	En LGT	En LP	Insertion
2011/2012	13000				
2012/2013	10000	19,00%	23,00%	53,00%	5,00%

Le représentant du SNETAA – FO est intervenu rapidement pour indiquer que cette statistique était erronée. En effet, 53% de 10 000 décrocheurs correspondent à 5 300 élèves en LP soit quasiment tous les élèves en seconde pro de l'académie. Après cette remarque, la secrétaire générale adjointe du Recteur a indiqué que « en LP » comprenaient les décrocheurs des LP mais aussi de l'apprentissage dont on ne nous a pas communiqué les chiffres...

Avec cette remarque entendue par tous et en comparant les décrocheurs des années 2011/2012 et 2012/2013 (soit – 3 000 élèves) comment peut – on dire que
« les indicateurs font apparaître que la réforme du bac pro 3 ans laisse beaucoup d'élèves sur le bord de la route, avec une explosion du décrochage » ?

Qui « explosent » sinon ceux qui diffusent des fausses informations ?

Statistique fournie par l'administration concernant la poursuite d'étude des Bac Pro en BTS

2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
15,00%	13,40%	13,70%	13,90%	15,30%

Où voyez – vous *une chute importante du taux de poursuites d'étude. ? (15% à 15,3%)*

De plus, cette statistique ne reflète pas la réalité des poursuites d'étude car elle est indiquée en pourcentage alors que dans cette situation, il convient de prendre les valeurs « brutes », c'est à dire le nombre d'élèves qui poursuivent leurs études. Cela a été également indiqué en séance par le représentant du SNETAA – FO sans qu'il n'y ait, là encore, de contestations.

Statistique effectuée par le SNETAA – FO concernant la poursuite d'étude des Bac Pro en BTS

Années	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Taux	15,00%	13,40%	13,70%	13,90%	15,30%
Nombres	680	659	852	1032	931

Remarque : l'année 2011/2012 était l'année « bourrelet » avec les élèves de Bac Pro 3 ans et les élèves de Bac Pro 4 ans...

Statistique fournie par l'administration concernant les taux de réussite au Bac Pro

2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
82,60%	82,10%	81,60%	76,00%	75,80%

Ici, en effet, il y a une baisse du taux de réussite (82,6% à 75,8% en quatre ans soit – 8,2%). Avec ce pourcentage de baisse, on ne peut pas considérer que c'est *une chute importante du taux de réussite aux examens*. De plus, cette statistique est une manipulation, mathématiquement parlant, car là encore, dans les conditions proposées, il faut utiliser les valeurs « brutes » pour avoir une vision réelle des choses.

Statistique effectuée par le SNETAA – FO concernant les taux de réussite au Bac Pro

Années	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Taux	82,60%	82,10%	81,60%	76,00%	75,80%
Nombres de bacheliers	4539	5080	5077	7429	6088

Vous constatez une baisse du nombre de bacheliers sur les 4 ans ? (4539 à 6088)

Maintien des LP en RRS (ZEP)

Nous avons reçu beaucoup de signatures pour la défense des LP en RRS (ZEP).

Nous vous en remercions.

Pour continuer à montrer notre détermination, nous vous proposons de faire voter la motion suivante lors du prochain CA de votre établissement qui devrait avoir lieu en novembre 2013.

Voilà un argumentaire non exhaustif :

le SNETAA FO d'Aix Marseille tient à préciser que TOUS les LP/SEP/EREA/SEGPA devraient bénéficier de cette éducation prioritaire, pour plusieurs raisons :

- les élèves de CAP bénéficient de 2 ans de formation octroyé par la Nation. Après ces deux ans, ils intègrent le monde du travail et participent alors par leurs impôts à la formation de leurs concitoyens. La Nation doit une formation optimale à ces jeunes là et une éducation prioritaire va dans ce sens*
- La moitié des élèves de Bac Pro sont dans les mêmes conditions*
- la lutte contre le décrochage scolaire se fera grâce au LP/SEP/EREA/SEGPA. En bénéficiant d'une éducation prioritaire, les LP/SEP/EREA/SEGPA auront les moyens de faire face à cette nouvelle tâche...*
- Entre 2 LP distants de quelques dizaines de kilomètres ou moins, il est difficile de penser que l'un « mérite » d'être classé éducation prioritaire et pas l'autre*

1 - établissement déjà situé en RRS (ZEP)

Motion concernant l'éducation prioritaire.

Monsieur le Ministre de l'éducation nationale a lancé les assises de l'éducation prioritaire.

Les membres du CA du LP..... demandent à ce que leur établissement puisse continuer à bénéficier du label « éducation prioritaire » avec les moyens qui vont avec.

Pour : contre : abstention :

2 – établissement non situé en RRS (ZEP)

Motion concernant l'éducation prioritaire.

Monsieur le Ministre de l'éducation nationale a lancé les assises de l'éducation prioritaire.

Les membres du CA du LP..... demandent à ce que leur établissement puisse bénéficier du label « éducation prioritaire » avec les moyens qui vont avec.

Pour : contre : abstention :

Paiement CCF

Les CCF de l'année dernière (classes d'examen) ont dû être payés.

Si ce n'est pas votre cas, contactez nous

snetaaaix@free.fr